

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Inauguration de la Carte blanche à Alexandre Benjamin Navet

Mardi 4 avril 2023 - Cour d'honneur du Palais Bourbon

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame et messieurs les Questeurs,

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames, messieurs,

A-B-N, ce n'est pas le sigle d'un parti politique, ni d'un groupe parlementaire, mais la signature d'un artiste qui prend aujourd'hui ses quartiers à l'Assemblée nationale : Alexandre-Benjamin Navet.

Car la politique n'est pas tout, du moins elle ne saurait se suffire à elle-même. Faire de la politique, pour moi, c'est d'abord essayer de comprendre le monde, l'homme et la société, pour s'efforcer d'améliorer la vie de nos concitoyens.

C'est réfléchir, imaginer, inventer, c'est mobiliser sa conscience au service de la collectivité. Et pour y voir clair, pour s'élever, rien de tel que la fréquentation des intellectuels et des artistes, qui depuis le début de cette législature sont les bienvenus à l'Assemblée nationale.

Prune Nourry sur la relation entre l'humanité et son environnement, Christian Guémy *alias* C215 sur la guerre en Ukraine, et tout récemment le photographe Alexandre Arminjon sur la situation en Iran nous ont ainsi interpellés à travers des œuvres audacieuses, exposées dans l'enceinte du Palais-Bourbon.

Les députés, leurs collaborateurs, les personnels de cette maison les ont admirées, mais aussi et surtout de nombreux citoyens, qui entraient pour la première fois dans cette enceinte et n'auraient sans doute pas osé en franchir les portes s'il n'y avait eu l'invitation à y découvrir ces artistes.

Oui, l'art nous aide à changer le regard sur l'Assemblée nationale et c'est pourquoi j'ai maintenant donné carte blanche à Alexandre-Benjamin Navet : une « carte blanche » très colorée d'ailleurs, puisqu'aux bleu, blanc, rouge institutionnels s'ajoutent le vert, le jaune et l'orange d'une palette délibérément joyeuse qui défie toute morosité.

En ce début de printemps, notre austère Cour d'honneur devient ainsi un jardin lumineux, chatoyant, où s'élèvent ces œuvres légères et monumentales à la fois : des vases sortant d'autres vases et formant d'étranges et poétiques totems, à l'image de ces idées, propositions et projets qui jaillissent, grandissent et deviennent ici les lois de la République.

Avec vous, cher Alexandre-Benjamin Navet, ré-enchanter l'Assemblée nationale n'est plus une image : c'est vraiment un univers chamarré que vous faites émerger du pavé, une féerie de couleurs vives et de formes inventives qui se déploie sous nos yeux, dans la grande tradition des arts décoratifs français.

Diplômé de l'École nationale supérieure de Création industrielle, vous avez déjà réalisé des installations remarquées en décorant l'hôtel des Arts de Toulon, ou les façades de la place du Commerce à Nantes.

Aujourd'hui, c'est le temple de la loi qui revêt les tons pastels de votre art, et dans le même esprit résolument contemporain, vous avez aussi transformé le mobilier du jardin des Quatre-Colonnes, tout près d'ici. Au nom de la représentation nationale, je vous en remercie.

En saluant l'artiste et son talent, je veux aussi rendre hommage à son civisme et à celui de la galerie Derouillon, puisque c'est à titre purement gracieux que ces œuvres ont été prêtées à l'Assemblée nationale. Elles resteront ici deux mois et demi, jusqu'au 3 juin prochain, pour que tous aient le temps de les admirer.

En tant que Présidente de l'Assemblée nationale, je suis fière et heureuse de cette nouvelle installation. Maison des artistes et maison des citoyens, notre institution est au carrefour de la création contemporaine. Merci encore de l'avoir enluminée !